

Soutenu par :

Ce projet est co-financé par l'Union Européenne

Dossier de presse

Visite de chantier de la future piscine intercommunale

➤ Vendredi 7 avril 2021

Le contexte

Durant le précédent mandat, la CAPI a eu, parmi ses grands projets, celui de construire une nouvelle piscine d'intérêt communautaire, en lieu et place de l'actuelle piscine Tournesol, située à Champfleuri à Bourgoin-Jallieu, particulièrement vétuste. Un des principaux enjeux de ce dossier consistait à mieux desservir la partie Est du territoire afin de rendre l'offre plus accessible pour une plus grande partie des habitants de l'agglomération.

Après plusieurs mois d'études, la CAPI avait décidé, en 2016, de construire ce nouvel équipement nautique sur le site de Champaret, à Bourgoin-Jallieu, présentant plusieurs avantages.

Le choix de ce lieu s'est en effet appuyé sur des critères très précis : le foncier, la localisation générale du site, son accessibilité....

Les grands enjeux du nouvel équipement nautique

- Rééquilibrer l'offre nautique sur le territoire en apportant une structure sportive à l'Est qui offrira de meilleures conditions d'accueil et une plus grande capacité.
- Favoriser l'apprentissage de la natation et la promotion d'une pratique sportive diversifiée, en permettant l'accès à cet équipement aux 3 publics cibles : le grand public, les associations et les scolaires.
- Rendre plus accessibles cette piscine aux habitants de la partie est du territoire
- Rendre cette piscine BEPOS (**bâtiment à énergie positive**).

Présentation de la future piscine intercommunale

La nouvelle piscine sera orientée vers l'apprentissage de la natation et la pratique sportive diversifiée à l'attention du grand public et des associations. Elle comprendra 8 couloirs d'eau (4 à Tournesol actuellement).

La FMI (Fréquentation Maximale Instantanée) du bâtiment sera de 450 personnes. La piscine pourra également accueillir des évènements nautiques de type meetings, avec une capacité de 150 spectateurs pouvant prendre place sur deux rangées de gradins situées sur l'un des grands côtés du bassin.

D'une profondeur de 2 mètres, le bassin disposera d'un fond mobile permettant une modulation de la profondeur du bassin pour trois lignes d'eau.

Outre son rayonnement territorial, cette structure a pour ambition d'être exemplaire puisqu'elle sera la première piscine à énergie positive de France (labellisée BEPOS).

Équipement HQE (haute qualité environnementale), la future piscine s'inscrira en effet dans les engagements pris par la CAPI dans le cadre de sa politique transition énergétique et développement durable.

L'ambition sur ce projet est de rendre cette piscine BEPOS, c'est-à-dire bâtiment à énergie positive, capable de produire ce qu'elle consommera.

Un **bâtiment à énergie positive** (« **BEPOS** ») est un bâtiment qui produit plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Cette différence de consommation est généralement considérée sur une période lissée d'un an.

Le projet de base sur le nouvel équipement nautique CAPI est très performant énergétiquement. Le lauréat du concours devra étudier les adaptations possibles du projet pour obtenir la certification BEPOS, en partenariat avec CERTIVEA et EFFINERGIE.

Le choix d'atteindre ou non ce niveau de performance sera entériné en phase APD (avant-projet définitif).

Les grands enjeux du BEPOS sont :

- le réseau de chaleur de Bourgoin-Jallieu,
- la réduction des consommations électriques,
- la production d'électricité sur site (chaudière cogénération et panneaux photovoltaïques).

La future piscine en image



Perspective depuis
le parvis d'entrée



Perspective depuis
l'avenue du Dauphiné



Perspective intérieure
de la halle bassin

Les grandes étapes du projet et du chantier en cours

➤ Novembre 2016

Le 8 novembre 2016, la CAPI a confié à la Société Publique Locale d'Aménagement SARA (Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes), l'étude complète (programme et conception) ainsi que la réalisation des travaux de construction de la future piscine intercommunale CAPI à Bourgoin-Jallieu.

➤ Mai 2017

Les élus du bureau communautaire qui s'est réuni le 23 mai 2017 ont proposé de retenir le scénario comportant un bassin sportif de 25m x 21 m à 8 lignes d'eau avec fond mobile.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre a ensuite été lancé. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié en vue de sélectionner trois candidats qui devaient ensuite remettre des prestations au stade « Esquisse », sur la base du programme de travaux.

Le concours restreint s'est déroulé en 2 phases :

- Une première phase « candidature », à l'issue de laquelle trois équipes ont été retenues, selon avis motivé du jury, à concourir, sur la base de critères clairs et non discriminatoires.
- Une seconde phase « offre » à l'issue de laquelle les équipes admises à concourir ont remis une prestation de niveau esquisse, de manière anonyme.

Un jury a été chargé d'analyser les propositions.

➤ Juillet 2018

Le 6 juillet 2018, la commission d'appel d'offres de la CAPI a désigné le groupement dont le cabinet PO&PO est mandataire comme lauréat du concours de la construction de la nouvelle piscine d'intérêt intercommunal.

➤ Mai 2020

Démarrage du chantier ! Au sortir du confinement, le chantier de construction a débuté avec le décapage des terrains, leur dépollution et diverses démolitions.

➤ Août 2020

Les terrassements ont débuté et le gros œuvre a démarré en septembre 2020.

➤ **Décembre 2020**

Malgré la crise sanitaire, le chantier de la nouvelle piscine intercommunale continue d'avancer.

Les fondations sont en place et on commence à deviner le futur bassin et les locaux techniques.

➤ **Janvier 2021**

Le chantier de la piscine se poursuit. Les élévations continuent, le plancher chauffant est mis en place et au printemps, les terrassements ont repris pour créer le parking au milieu des arbres conservés.

➤ **Mars 2021**

Les élévations sont bientôt terminées : la halle bassin et les locaux techniques se dessinent.

On devine bien la géométrie particulière du bâtiment, avec ses ouvertures en triangles. Il reste à monter les murs de l'administration et du hall d'entrée.

Les pilotis sont visibles aussi, permettant en cas de crue à l'eau de la Bourbe de passer sous la piscine sans occasionner de dégâts.

➤ **Avril 2021**

Fin avril, la charpente métallique va arriver sur site : des éléments impressionnants de 28m de long vont être levés et posés par une grue de 300 Tonnes.

Dans le parc, les terrassiers cheminent entre les arbres pour aménager le parking, tout en préservant les racines des pins, des cèdres et des cyprès.

Les conditions météorologiques étant très favorables actuellement, le chantier se déroule efficacement.

L'objectif étant de finaliser le hors d'eau (grâce à la pose de la couverture) – hors d'air (avec les portes et les menuiseries extérieures et murs rideaux) avant le mois d'Août.

➤ **Printemps 2022**

Inauguration de cet équipement nautique.

➤ **Rentrée 2022**

Ouverture au public.

Le budget

- **13,5 millions TTC**

Les financeurs

En tant que porteur du projet, la CAPI le finance en grande partie. Elle bénéficie des subventions de :

- L'Etat : 600 000€ au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)
- Le Ministère des sports : 800 000€
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : 658 736€ au titre du Contrat Ambition Région
- Le Département : 1 millions au titre du plan piscine
- En attente de subvention FEDER pour le projet BEPOS : 500 000€.

Le chantier en photos



➤ Contact presse

Yasmina HATTABI

Tel : 04 74 27 28 00

E-mail : [yhatabi@capi38.fr](mailto:yhattabi@capi38.fr)